

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°158
Juin 2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P.4

ÉLECTION

Joëlle Jégat veille désormais à la destinée de la commune.



P.6,7

Département & Région : **quelles compétences ?**



P.8,9

Un poumon vert à l'Aleu.



P.10,11

Nos commerces ouverts.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **Le mot du Maire** - P. 3
- **À la Une** > Élection - P. 4
- **Ma ville** > Un nouveau DGS - P. 5
- **Actualités** > Scrutins des 20 & 27 juin - P. 6-7
- **Environnement** > Le parc de l'Aleu - P. 8-9
- **Actualités** > Commerces ouverts - P. 10-11
- **Actualités** > Urbanisme : les marges - P. 12
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 13
- **Vie associative** > Une section Baseball - P. 14
- **Vie citoyenne** > Engagement - P. 15
- **Actualités** > L'arnaque du micro-crédit - P. 16
- **Culture** > Médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL Saint-Arnoult

Dépôt légal : Juin 2021
Directeur de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimerie

OFFSET ÉCLAIR

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeune	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

25 mai (secteur vert) / 26 mai (secteur bleu)
27 et 28 mai (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Chères Arnolphiennes, chers Arnolphiens,

Vos élus ont été convoqués pour un Conseil Municipal exceptionnel le mardi 25 mai 2021 à 19h00 suite à la démission de Sylvain Guignard par courrier déposé en sous-préfecture de Rambouillet en date du 10 mai 2021, qui a transmis à Monsieur le Préfet des Yvelines, sa démission de la fonction de Maire de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Le 12 mai 2021 et en application de l'article L2122-15 du Code général des collectivités territoriales, le Préfet des Yvelines m'a informée, en qualité de 1^{re} adjointe au Maire et adjointe suppléante de Saint-Arnoult-en-Yvelines, de l'acceptation de la démission de fonction de Maire de Monsieur Sylvain Guignard.

Ce mardi, vos élus du Conseil Municipal de Saint-Arnoult-en-Yvelines m'ont fait l'honneur de m'élire et de me désigner Maire de notre ville. Je tiens à vous remercier pour votre confiance lors des élections de juin 2020 et à vous informer que l'équipe du Conseil Municipal reste dans sa très large majorité la même.

J'ai choisi de conserver l'équipe d'adjoints déjà en place et choisie lors des élections, en renforçant certains postes d'adjoints non pourvus, notamment à l'environnement et à l'écologie, en ajoutant 4 délégués nécessaires au bon fonctionnement de la ville tout en respectant la parité.

Cette équipe n'a jamais failli, parce qu'elle est composée d'éléments essentiels, soigneusement choisis en fonction de leurs compétences, au service des délégations de notre commune. Elle m'a beaucoup apportée, soutenue, et même parfois bousculée, mais toujours dans un profond respect et pour défendre le bien de la commune et de ses habitants.

Vous avez élu une liste mais aussi un programme que je m'engage à respecter. Il a été rédigé, élaboré et validé par l'équipe, qui est prête à le réaliser.

Bien sûr le contexte a largement changé depuis le premier tour des élections. Nous vivons une pandémie depuis plus d'un an qui a modifié nos comportements et qui va certainement aussi réajuster nos objectifs et nos priorités. La commune a été carencée, ce qui nous oblige à prendre des décisions en concertation avec l'équipe du préfet dans le cadre de nos obligations SRU.

Mais nous sommes aussi l'une des villes choisies dans le programme des Petites Villes de demain. Une opportunité incroyable qui pourrait nous permettre de réaliser des projets d'envergures : comme un nouveau complexe scolaire pour nos enfants, un centre sportif plus adapté et modernisé, un quartier d'éco-partage, une zone de travail partagé et de nouveaux espaces de vie.

Nous avons besoin de la région, du département, de la préfecture et de Rambouillet Territoires pour réaliser nos projets, et nous travaillerons avec l'ensemble de leurs équipes pour le bien de notre commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Nos agents de la mairie sont mobilisés pour notre ville. Depuis un an, je constate qu'ils sont toujours présents, dans les meilleurs comme dans les pires moments, et que nous pouvons compter sur eux à chaque instant.

Je suis heureuse de pouvoir servir avec vos élus, vos intérêts pendant ce mandat qui s'avère passionnant.

Je vous assure de mes sentiments dévoués,

Joëlle Jégat

Souvenir

Élus puis représentants des associations patriotiques et des corps constitués ont commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe le 8 mai 1945.



Joëlle Jégat élue 32^e Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Sérénité retrouvée !

Le conseil municipal s'est réuni mardi 25 mai pour élire Joëlle Jégat à la fonction de Maire. Il s'est réuni à nouveau le mardi 8 juin à la salle des fêtes Le Colombier.



Les conseillers délégués

Christophe Tierfoin
Prévention Infrastructures sportives



Béatrice Martin-Romanik
Personnes handicapées



Claude Cottin
Commerce local



Michèle Meurou
Réglementation d'urbanisme



La démission de Sylvain Guignard ayant été acceptée par le Préfet des Yvelines le 12 mai, le conseil municipal avait deux semaines pour désigner un nouveau Maire. C'est chose faite depuis le 25 mai par l'élection de Joëlle Jégat.

Le conseil municipal a été complété par l'arrivée de deux nouveaux conseillers municipaux, Michèle Meurou et Julien Levillain, suite aux démissions respectives d'Eric Van Neste et Danielle Alexis François.

L'élection du Maire s'est déroulée au Colombier en présence d'une cinquantaine d'Arnolphiens venue assister à la cérémonie d'investiture.

Seule candidate, Joëlle Jégat, jusqu'alors 1^{re} adjointe a été élue

Maire sans surprise. Ses premiers mots ont été les suivants : « *Merci, pour la confiance que vous venez de m'accorder et qui me touche profondément (...) Je veillerai à ce que cette mandature soit le fruit d'un travail commun, d'un travail concerté, entre les élus de la majorité, les élus de l'opposition et avec la direction de l'administration (...).*

Je tiens à souligner le travail accompli par les élus et les agents au cours de ces derniers mois quelque peu perturbés. Au-delà, je veux saluer l'engagement de tous au service de la commune et toujours dans le cadre de l'intérêt général ».

Ce conseil a permis également d'élire les huit adjoints aux maires. Leurs délégations leur ont été attribuées par arrêté du Maire.



1^{er} adjoint
Arnaud Baguenier
Urbanisme, voirie, patrimoine et transports



2^e adjointe
Julie Seywert
Petite enfance, enfance-jeunesse, liens intergénérationnels



3^e adjoint
Didier Tronel
Budget, finances, associations sportives, affaires patriotiques



4^e adjointe
Clémence Chicheportiche
Vie associative, animation



5^e adjoint
Michel Jolly
Cadre de vie, propreté, sécurité, tourisme



6^e adjointe
Annick Lucien Brun
Environnement, fleurissement, écologie



7^e adjoint
Stéphane Desclouds
Communication, numérique, développement économique



8^e adjointe
Chantal Wendlinger
Relation entre élus, culture

Un nouveau directeur à la tête de la Mairie.



Depuis avril 2020 les services de la mairie n'avaient physiquement plus de Directeur Général. Avec l'arrivée de M. François Vannier le 6 avril 2021, la direction générale des services est de nouveau assurée. Présentation.

- Pouvez-vous rappeler le rôle du Directeur général des services ?

Le Directeur Général des Services (DGS) est tout d'abord le responsable de l'ensemble des services et de son fonctionnement.

Il est également la première interface entre les élus et les services. En véritable chef d'orchestre, il doit mettre en œuvre de façon opérationnelle et administrative le projet politique avec l'ensemble des services. Les élus écrivent la partition, les agents la mettent en musique sous la houlette de leur DGS.

- Dans quel état avez-vous trouvé les services de la mairie à votre arrivée après une année sans direction générale ?

Ma première porte d'entrée a été notre Directrice Générale Adjointe (DGA) qui a pu me brosser un panorama général, me présenter rapidement à certains collègues, me faire visiter quelques bâtiments communaux. Elle m'a fait également part des dossiers prioritaires à prendre en charge à mon arrivée. Sur cette période, j'ai pu faire des points réguliers avec M. le Maire et la 1^{re} adjointe.

J'ai rapidement compris les attentes importantes aussi bien des agents que des élus.

J'ai rapidement constaté avec grande satisfaction la qualité des agents de la commune que j'ai pu rencontrer. Il y a de réelles compétences, de l'engagement, la volonté de bien faire et une réelle conscience de notre mission de service public. Je ne suis donc pas inquiet pour la suite.

- Quelles sont vos priorités, voire celle de la commune à court et moyen terme ?

Un travail sur l'organigramme est en cours. Il permettra d'identifier un rattachement hiérarchique clair réparti entre le DGS et la DGA.

Très rapidement, la Direction Générale reprendra la coordination de l'organisation des conseils municipaux.

Le recrutement de notre responsable des finances est en cours.

La commune est en marche pour plusieurs projets ambitieux, notamment dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine) en étroite collaboration avec les services de l'État. La commune est également entrée dans le processus «Petites Villes de Demain». C'est une belle opportunité, un boosteur pour le dynamisme de notre commune, de notre centre-ville et de notre cadre de vie. Ces grands projets sont pilotés avec discernement et compétences par notre Directeur des Services Techniques.

Les services fonctionnent, je peux le constater au quotidien. La ville et les bâtiments sont bien tenus et propres. Les enfants sont pris en charge. Les protocoles sanitaires sont mis en œuvre, respectés et maîtrisés.

Enfin, dans ce contexte actuel particulier, je souhaite tous mes vœux de réussite à notre nouveau Maire et à son équipe municipale. Que la gouvernance soit harmonieuse, partagée et éclairée. C'est essentiel pour optimiser le bon fonctionnement des services avec lesquels les élus travaillent en étroite collaboration afin d'assurer le meilleur service aux Arnolphiens.



Le Maire épaulé par le DGS.

Selon la taille de la commune, une mairie compte plus ou moins d'agents municipaux. Dès 2 000 habitants, un Directeur Général des Services est requis pour faire fonctionner l'administration selon les orientations données par la majorité municipale.

Département et Région : quelles compétences ?

Le Département au service de tous les Yvelinois

Gérer et organiser

- Acteur de toutes les solidarités, le Conseil départemental accompagne les Yvelinois dans toutes les étapes de leur vie. Aménageur du territoire, il est également un partenaire essentiel des communes et intercommunalités pour la réalisation de leurs projets.
- Le département aide les jeunes à se réaliser à travers **plusieurs dispositifs** : bourse au permis de conduire, aide au Brevet d'animateur (Bafa), Yvelines Étudiants Seniors...
- Il favorise le **maintien à domicile** des personnes âgées en versant l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à quelque **13 200 bénéficiaires** et en développant des dispositifs comme la téléassistance, l'aide ménagère ou le portage des repas.
- Le Département épauler **3 200 personnes en situation de handicap** : prestation de compensation de handicap, aides au transport (PAM 78), création de places en établissements...
- Plus d'informations sur yvelines.fr**

Aménager et animer

- Entretien et rénovation des **collèges yvelinois** en les mettant aux normes environnementales.
- Entretien des **1 577 km de routes** départementales et faciliter les déplacements de chacun par tous les temps.
- Contribuer à l'**attractivité du territoire** (aide aux communes, développement du haut débit, construction de logements) et relancer l'emploi.
- Organiser et financer le transport des **78 000 élèves** sur le territoire. Le Département prend en charge **50 % des frais de la carte Imagin'R**.
- Proposer des **repas équilibrés** dans les restaurants scolaires et doter les élèves d'**outils numériques** en classe pour favoriser leur réussite.
- La **Bibliothèque départementale** alimente les bibliothèques et médiathèques des Yvelines en livres, CD, DVD, revues... De leur côté, les **Archives départementales** mettent à disposition du public tout un ensemble de documents historiques qui racontent le territoire.
- Favoriser l'**accès à un emploi durable des bénéficiaires du RSA** et lutter ainsi contre l'exclusion.
- Contribuer à la sécurité des Yvelinois en gérant et en finançant le **Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 78)**.
- Proposer une **programmation culturelle diversifiée et éclectique** : Organisation chaque été du Festival « **Les Yvelines font leur cinéma** ».
- Encourager la **pratique sportive pour tous** en soutenant les **clubs et associations**, et en participant au financement des **grands équipements** (stades, piscines, gymnases...)
- Favoriser la **biodiversité** et faire découvrir la beauté du **patrimoine naturel** à travers les espèces naturelles remarquables.
- Protéger les **600 km de cours d'eau** et améliorer la qualité de l'eau potable distribuée ou traitée en station d'épuration.

Accompagner les familles

- Le Département gère les **centres de PMI** (protection maternelle et infantile). Il délivre aussi l'agrément aux **assistantes maternelles** et aide les communes et associations à construire de **nouvelles structures d'accueil**.

Sensibiliser à la préservation de l'environnement

Le conseil départemental des Yvelines
 Population : 1,5 million d'Yvelinois
 Budget : 1,6 milliard d'euros
 Effectif : 3 800 agents

Depuis 2013, l'appellation conseil général a été remplacée par celle de conseil départemental. Le conseil départemental renouvelle ses conseillers tous les 6 ans. Le département des Yvelines est

composé de 21 cantons. Chaque canton compte deux conseillers départementaux élus, un homme et une femme. L'assemblée départementale est donc composée de 42 conseillers qui élisent un président. Notre canton est celui de Rambouillet. Quatre binômes seront en lice pour tenter de ravir les deux sièges de conseillers.

Dimanche 20 et 27 juin, il vous faudra voter pour un binôme homme/femme.

Le conseil régional Ile-de-France
 Population : 12 millions de Franciliens
 Budget : 5 milliards d'euros
 Effectif : 10 000 agents

L'assemblée délibérante du conseil régional d'Ile-de-France compte 209 conseillers régionaux

Compétences des Régions

COMPÉTENCES EXCLUSIVES



Développement économique



Formation professionnelle
Apprentissage - Alternance



Gestion des
fonds européens



Lycées



Aménagement du territoire



Transports



Tourisme



Sport

COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LES DÉPARTEMENTS



Culture

Services publics.

Les 20 et 27 juin, chaque électeur sera appelé à élire ses représentants au conseil départemental et régional. Connaissions nous l'implication de ses institutions dans notre quotidien ? Tour d'horizon des compétences de chacune d'elle.

élus tous les 6 ans. La commission permanente possède un effectif moindre. Elle est composée de la présidente de région, de 15 vice-présidents et de 53 autres élus régionaux désignés à la proportionnelle.

Lors du suffrage du 20 juin, les électeurs auront le choix entre 11 listes respectant la parité homme/femme et emmenées par un prétendant à la présidence de région. Si aucune liste n'emporte la majorité au premier tour, seules les listes ayant obtenu au minimum 10 % des suffrages pourront se maintenir. Néanmoins, des listes créditées d'au moins 5 % pourront fusionner avec des listes parvenant à se maintenir.

Élection mode d'emploi

Le bureau 5 déporté au gymnase
Ce double scrutin nécessite de passer de 5 bureaux de vote habituellement, à 10 bureaux. Pour cela, chaque bureau de vote sera dédoublé et chaque électeur passera deux fois par l'isoloir. D'ordinaire situé à la salle des fêtes Le Colombier, qui accueille également le bureau 1 et le bureau centralisateur, le bureau 5 sera installé au gymnase.

Chacun de ses 829 inscrits a été informé de ce changement par courrier.

Absent ? Pensez procuration ! Vous ne pourrez être présent à l'un ou aux deux tours pour apporter votre suffrage aux conseillers départementaux ou régionaux en lice ?
Votez par procuration !

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?



MANDATAIRE

1. CHOISIR LA PERSONNE QUI VOTERA À VOTRE PLACE

Elle doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et pourra avoir reçu jusqu'à 2 procurations en France.



2. ÉTABLIR LA PROCURATION

Suivez la procédure sur le site maprocuration.gouv.fr ou rendez vous avec une pièce d'identité au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail.



3. LE JOUR DU VOTE

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité, à votre bureau de vote et vote en votre nom. N'oubliez pas de le prévenir car aucun document ne lui est envoyé !

Assesseurs, levez la main !

Outre la question de trouver de la place pour installer les bureaux de vote, il convient également de disposer suffisamment d'assesseurs pour assurer le bon déroulement du scrutin (contrôle des cartes d'électeur, émargement...). Pour cela, la mairie recherche des Arnolphiens inscrits sur la liste électorale pour tenir les bureaux de vote les 20 et 27 juin sur la tranche horaire 14h à 20h.

Faites acte de candidature par téléphone au 01 30 88 25 26



Le parc de l'Aleu, un poumon de verdure à préserver.



En harmonie avec la nature.

La nature est essentielle au bien-être de tous. La préserver et l'entretenir doit être au cœur des préoccupations de chacun. La municipalité veille à l'entretien du parc de l'Aleu et au respect de sa biodiversité.



Conforter les berges

Pour éviter l'érosion des berges, des plantes bien spécifiques à base de joncs et d'iris ont récemment été mises en place sur certains bras de la Rémarde présents dans le parc.

Préserver le biotope

Pour permettre aux promeneurs de se déplacer sans encombres tout en préservant l'habitat et lieu de reproduction des insectes, reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères, la tonte n'est pas systématique. La végétation fragile des berges est préservée ainsi que certaines zones de prairie à l'intérieur du parc permettant aux végétaux de fleurir, grainer et devenir attractives pour les

Nous devons l'aménagement du parc de l'Aleu tel que nous le connaissons aujourd'hui à un certain Monsieur Sicre, pharmacien parisien, propriétaire des lieux jusqu'en 1934. Il est à l'origine de la plantation des arbres les plus anciens, des essences exotiques bien souvent, ainsi que du creusement des fossés dans lesquels il faisait macérer des feuilles de frênes destinées à l'élaboration de potions. À l'époque le parc était bien plus grand. En 1971, la mairie en acquiert plus de 6 hectares pour le franc symbolique. Aujourd'hui, le parc municipal de l'Aleu s'étend sur 7 700 m². Sa gestion est assurée par le service des espaces verts. Les agents

veillent à préserver les lieux pour en faire un endroit reposant pour les familles, en total respect du bien-être de la faune et de la flore, en excluant notamment les produits phytosanitaires. Des aménagements sont également en cours. D'autres suivront.





insectes pollinisateurs et les oiseaux en particulier.

Remise à flot du plan d'eau

Le discret batardeau du plan d'eau montre des signes évidents de vieillissement, le rendant moins étanche. Cela explique son niveau bas actuel. La commune va donc procéder à son changement. Pêcheurs, poissons, oies et canards retrouveront ainsi toute



leur aise, au point même que le passage à gué sera de nouveau en eau. Pieds mouillés garantis !

Des « bouées de végétation » seront également plantées à divers endroits de la berge.

Du nouveau mobilier

S'asseoir et marquer une pause pour contempler la nature ou tout simplement pique-niquer sera bientôt facilité par le renouvellement du mobilier. Tables, chaises et bancs vont bénéficier d'une remise à neuf.

Des ponts rénovés

Les deux ponts enjambant la Rémarde vont voir leur plancher changé et leurs rampes repeintes.

Ce n'est pas fini...

Prochainement, avec l'aide des deux gardes-rivières, un relevé de la biodiversité de la Rémarde sera effectué. Nous vous communiquerons le contenu de cet inventaire.



D'où le Parc de l'Aleu tire-t-il son nom ?

Aleu ou Alleu est un nom germanique : All ou Al signifiant Tout et EN signifiant Bien

On retrouve ce terme dans la loi salique, code élaboré entre le IV^e et VI^e siècle pour les peuples des Francs dont Clovis, l'oncle par alliance d'Arnoul, fut l'un des premiers rois. Les Francs se sont installés sur des ruines gallo-romaines, échappant à la hiérarchie féodale des terres et des personnes. En droit féodal, l'Aleu était le domaine héréditaire conservé en toute propriété libre et franc de toute redevance.

On est heureux de les retrouver !

Depuis le mercredi 19 mai, les commerces dits « non essentiels » ainsi que les bars et restaurants fermés depuis octobre 2020 sont de nouveau ouverts. Les premiers se doivent de respecter une jauge, alors que les seconds ne servent uniquement qu'en terrasse. La clientèle répond présent. Cela fait chaud au cœur de nos commerçants. Consommons chez eux !



La Cabane d'Elsandre



La Rémarde



First Pizza



Lanhua



Extra



Le Flash



Eren Baba



Le Gaulois



Vanes'thétic



Locan Dino

Prochaines étapes.

Le 9 juin

Le couvre-feu passe à 23h. En total respect des jauges et gestes barrières, les bars et restaurants pourront servir en intérieur, les salles de sport vont rouvrir, tout comme les salons et foires d'exposition. Les touristes étrangers munis d'un pass sanitaire pourront entrer sur le territoire.

Le 30 juin

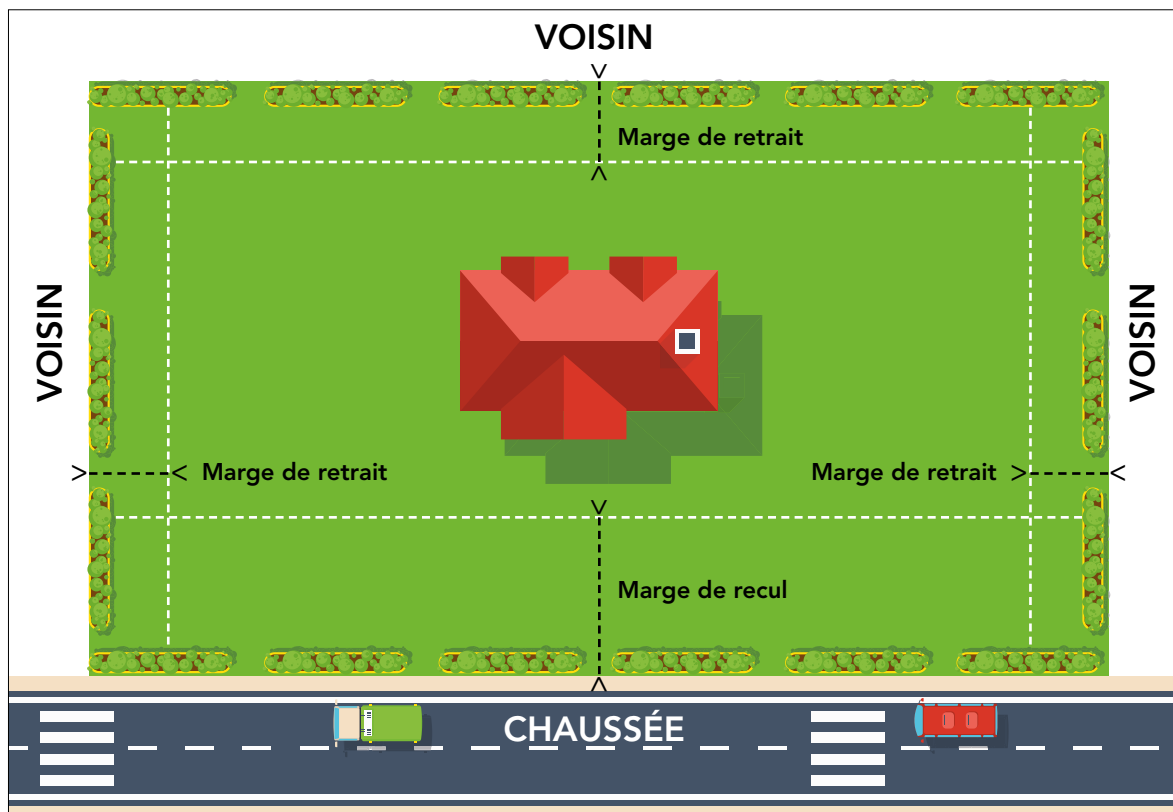
Fin du couvre-feu, fin des jauges selon la situation sanitaire locale, mais maintien des gestes barrières. Les discothèques restent fermées.

Connaissez-vous vos marges de recul et de retrait ?



Définir ses limites avant de se lancer !

La volonté ne suffit pas pour entamer des travaux de construction chez soi. Encore faut-il que la portion de terrain soit classée constructible par le Plan Local d'Urbanisme



Une fois chez soi, il est tentant de penser être le seul maître à bord. En matière d'urbanisme, cela serait sans compter sur les règles du PLU, le Plan Local d'Urbanisme. Elles visent à obtenir un développement harmonieux de la commune.

Toutes les constructions sur votre terrain, notamment votre habitation, sont soumises aux marges de recul et de retrait.

Que sont ces marges ?

La marge de recul d'une construction est la distance mesurée par rapport à la voie, qu'elle soit publique ou privée et aux emprises publiques existantes ou futures. Elle ne concerne que

les constructions les plus proches de la voie.

La marge de retrait (ou distance de retrait) est la distance calculée de chaque côté de la construction par rapport à la limite séparative (limite par rapport aux terrains contigus).

Quelle est la valeur de ces marges ?

Notre commune est divisée en 11 zones distinctes. Chacune possède ses propres valeurs et elles évoluent selon que votre projet de construction dispose ou non d'une ouverture.

Quelle est l'utilité de connaître l'existence de ces marges ?

La raison est simple : le terrain compris dans ces marges est inconstructible.

Comment connaître la valeur de ces marges ?

Comme toujours en matière d'urbanisme, il faut vous référer au PLU disponible sur le site internet de la commune à la rubrique [Cadre de vie > Urbanisme & Habitat > Urbanisme > PLU](#) ou consulter le service urbanisme de la mairie qui saura vous apporter les précisions nécessaires.

Service urbanisme en mairie :

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 sur rendez vous uniquement.

Contact : urba@say78.fr.

Permanence téléphonique assurée le vendredi de 8h30 à 12h30 au 01 30 88 25 33

LocanDino de nouveau ouvert.



Les marques de sympathie n'ont pas manqué dès la réouverture le 5 mai pour la vente à emporter de notre restaurant italien. Loris, le fils du regretté Dino est aujourd'hui à la tête d'une équipe solidaire. On retrouve ainsi Adrien le pizzaiolo, le chef Éloi et Maxime en cuisine, ainsi que Justyna pour vous servir. « Titulaire d'un master en ressources humaines, je ne me destinais pas à la restauration. Les circonstances en ont voulu

autrement. Je ne regrette pas. Le cadre est sympa et les gens nous donnent beaucoup d'amour. J'avais déjà travaillé avec mon père au bar à Paris, puis en service lors de mes études. Je verrai par la suite. Aujourd'hui je suis heureux de vivre cette expérience avec une équipe soudée», confie Loris, le successeur de Dino.

LocanDino
2 rue Charles-de-Gaulle
01 30 59 97 39

Garage Auto devient Eurorepar.



Installé depuis mars 2020 sur les hauteurs de la Butte Ravanne, le garage automobile arbore dorénavant les couleurs d'Eurorepar. Un choix justifié par Mickaël Sevag : « Obtenir la franchise Eurorepar est un gage de qualité et de sérieux pour notre clientèle. Elle nous est accordée par le groupe PSA, devenu Stellantis depuis janvier 2021. Elle compte les marques Fiat, Peugeot, Citroën, Opel, DS, Vauxhall... ». L'enseigne assure tout l'entretien de la voiture et depuis peu les interventions sur la carrosserie, peinture comprise.

Accessoirement, vous pouvez aussi vous faire livrer vos colis DPD, Colissimo et Chronopost.

Eurorepar : 14 rue de la Butte Ravanne
07 65 25 25 65 - Ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 du lundi au samedi.

Dites-le avec des fleurs !



Vous ne pouvez pas vous rendre à un mariage, ou autre événement à l'autre bout du pays ? Nos deux fleuristes vous proposent la possibilité de faire livrer des fleurs.

Saveur Jardin contacte directement un fleuriste local et Eucalyptus utilise le réseau Interflora.

Saveur Jardin : 01 30 88 21 81
Eucalyptus : 01 30 46 09 56

Changement d'adresse

Le cabinet d'orthophonie dans lequel exercent mesdames Pottel, Le Goaziou, Ferry et Derey, initialement situé au 9 rue du Docteur Camescasse a déménagé pour le **1er rue Laguesse Charon.**
Tél : 01 30 59 97 17

Après les Yankees à New-York, le baseball arrive à Saint-Arnoult.



Naissance d'une section.

Faute de structures, la pratique du baseball est encore confidentielle, mais les adeptes sont pourtant bien présents. Une 18^e section verra donc le jour dès septembre à l'USSA.



Les confinements successifs ont donné lieu et donneront encore lieu à de nombreux effets induits, dont celui notamment de la création d'une section baseball à l'USSA dès la rentrée de septembre 2021.

« Mes enfants et moi avons pris une licence à Gif-sur-Yvette en septembre 2020. Le second confinement nous a empêchés de nous rendre au club pour pratiquer. Alors, en famille d'abord, puis ensuite avec les amis des enfants, puis leurs parents, nous avons tapé la balle sur le terrain stabilisé du complexe sportif de Saint-Arnoult », retrace Cyrille Gibaut, 43 ans. Il a débuté le baseball à l'âge de 14 ans au club de Briis-Limours, puis a joué au club de Montigny-le-Bretonneux et ensuite celui de Toulouse avant un retour à Saint-

Arnoult pour y établir son foyer. De cette effervescence pour la discipline apparue entre deux confinements et l'absence de clubs entre Chartres et Gif-sur-Yvette, la section baseball est née avec l'appui administratif de l'USSA et le parrainage des Gothics, le club giffois, qui a offert du matériel d'initiation.

Pour qui ?

Le baseball se découvre dès l'âge de 6 ans et la discipline est mixte.

Comment adhérer ?

Les inscriptions débuteront le 4 septembre à l'occasion du forum des associations au complexe sportif.

Quelles ambitions ?

Une équipe se compose de 9 joueurs. L'objectif pour la première saison serait de présenter en championnat une

équipe de juniors/seniors et une équipe de jeunes.

Quel matériel ?

Le gant reste l'emblème du baseball. Pour débiter, la section mettra à disposition le matériel nécessaire.

Le saviez-vous ?

La Fédération Française de Baseball et de Softball (FFBS) a été créée en 1924. ffbs.fr

Contact USSA section Baseball Responsable : Cyrille Gibaut

Tél.: 06 98 92 32 00

Mail : baseball.ussa@gmail.com



Quel nom pour la section baseball ?

Donnez votre avis.

Une nouvelle session de recrutement de **jeunes sapeurs-pompiers**.



Savoir pour servir.

La première promotion arnolpennienne de JSP est formée par les pompiers volontaires et professionnels chaque samedi matin, hors vacances scolaires. Formation assurée jusqu'à 17 ans, l'âge pour devenir sapeur-pompier volontaire

En septembre dernier, le centre de secours arnolpennien inaugurerait sa première promotion de jeunes sapeurs pompiers constituée de 4 garçons et 6 filles âgés de 13 à 15 ans. Une nouvelle campagne de recrutement débute dès maintenant.

Qui peut postuler ?

Sont concernés pour cette nouvelle promotion de septembre 2021, les enfants nés en 2006, 2007 et 2008 et habitant dans les communes défendues en premier lieu par le centre de secours de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les tests comportent un entretien en présence des parents et un second sans leur présence. Un test écrit et un autre physique sont également déterminants pour la sélection.

Comment postuler ?

Adresser une lettre de motivation manuscrite à la caserne avant le 20 juin (Centre de secours de Saint-Arnoult-en-Yvelines - 18 rue Jean Moulin, 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines). Les tests auront lieu le 26 juin.

Ce qu'ils en pensent

Anaë Machado, 14 ans de Cernay-la-Ville

Mon beau-père est sapeur-pompier professionnel à Versailles et volontaire à Saint-Arnoult. Parfois il me raconte ses interventions. Des amis m'ont expliqué leur formation de jeunes sapeurs-pompiers à Limours. Tout cela m'a donné envie de devenir sapeur-pompier. J'ai donc postulé au JSP de Saint-Arnoult. J'ai envie de rendre des gens heureux, d'être à leur service pour les aider. Pour la sélection il y a eu un test

de culture générale et de sport. Au stade, il fallait courir avec des poids, puis à la caserne on devait se déplacer dans le noir.

Timothée James, 13 ans de Saint-Arnoult-en-Yvelines

J'avais déjà parlé de la formation des jeunes sapeurs-pompiers avec un copain. Lorsque j'ai vu l'affiche, je me suis inscrit et j'ai réussi les tests. Cette formation nous apprend déjà le métier de pompier. Cela nous donne du travail en plus de l'école, car on suit également des cours en plus des manœuvres. Mais comme on a les outils en main, cela facilite l'apprentissage. Nous ne regrettons pas d'être présents chaque samedi de 8h30 à 12h30. Nous sommes soudés. Mes parents sont gendarmes, mais je suis plus attiré par le métier de pompier, pour sauver des vies et éteindre des incendies.



Anaë Machado
Cernay-la-Ville



Timothée James
Saint-Arnoult-en-Yvelines

Le micro-crédit, un nouveau miroir aux alouettes !



La tentation peut coûter cher !

Les difficultés des uns ne doivent pas servir les autres. En matière de crédit, l'occasion est malheureusement souvent le cas. Ne vous laissez pas tenter !



A lors que la pandémie de covid 19 fragilise le pouvoir d'achat d'une partie de la population, on voit apparaître sur internet des offres de micro-crédits.

Qu'est ce qu'un micro-crédit ?

Il s'agit de prêts instantanés de petites sommes (jusque 1000 €) sur des durées courtes (3 mois). Ils sont présentés par des banques (Floa Bank, Cashper) ou d'autres sociétés financières (Bling, Finfrog, Lydia) comme des alternatives « responsables » au crédit classique et aux frais d'incidents bancaires liés au découvert.

Quel rapport avec le miroir aux alouettes ?

Le micro-crédit peut également s'avérer être un piège ! Il fonctionne comme une avance sur salaire. En général, l'échéance de remboursement est prélevée lorsque l'emprunteur perçoit ses revenus.

Mal distribué, il expose les souscripteurs au mal-endettement

ainsi qu'à des impayés susceptibles de fragiliser encore davantage leur budget. Ces banques et sociétés mettent en place des techniques commerciales qualifiables de « pousse-au-crime ».

Comment le piège fonctionne-t-il ?

Après avoir effectué sa demande de crédit, le consommateur est placé devant un dilemme pernicieux. S'il patiente quatorze jours pour en obtenir le versement (délai de rétractation), l'avance est gratuite (Bling et Cashper) ou soumise à des frais limités, bien que loin d'être neutres en proportion de la somme empruntée (Finfrog, Floa Bank, Lydia). Mais si, comme la plupart des clients, il en demande le versement immédiat car son besoin de liquidités est urgent, alors la note flambe instantanément (jusqu'à 30 euros de frais).

Une fois pris en compte l'ensemble de ces frais, les établissements dissimulent aux

emprunteurs le taux d'intérêt annualisé des crédits qu'ils proposent pour obtenir l'avance dans le délai annoncé (frais obligatoires compris). Dans ces conditions, si Finfrog flirte avec le taux maximum autorisé des crédits conso (taux d'usure), Bling, Cashper et Floa Bank le dépassent allègrement (de 4 à plus de 100 fois). À cet égard, la palme de l'indécence revient à Cashper avec un taux de 2 234 % ! Le piège se referme.

Qu'est-ce que UFC met en place pour ce qui semble être des pratiques commerciales à hauts risques ?

UFC QUE CHOISIR, mobilisée au côté des consommateurs a déposé plainte pour pratiques commerciales trompeuses à l'encontre de Bling, Cashper et Floa Bank auprès du Procureur de la République de Paris. L'association demande aussi aux législateurs européens de mettre un terme aux passe-droits faits aux micro-crédits en les soumettant à la réglementation qui s'applique aux crédits classiques.

Embarquement immédiat pour la médiathèque.

En cette période de restriction de déplacement, venez prendre un bol d'air à la médiathèque « Les yeux d'Elsa ».

À l'occasion de la bourse aux livres, le prix du billet débute à 1 € le livre puis 1,5 € les 3.



Le brevet des collèges et le baccalauréat sont vos passeports pour l'avenir ? Mettez toutes les chances de votre côté. Réviser avec l'aide de la médiathèque !



Le 25 mai, ne manquez pas la prochaine navette !

Vous êtes de plus en plus nombreux à emprunter les ouvrages des huit autres médiathèques partenaires du réseau Chemin lis@nt. Consultez le catalogue sur mediatheque.say78.fr

Vous souhaitez vous laisser transporter à dos de « L'éléphant » ou par les saveurs des recettes du Marmiton, venez emprunter ces deux revues, elles sont dorénavant disponibles dans les rayonnages de la médiathèque.



Pour le moment votre horizon se limite à votre potager ou votre jardinière sur le balcon ? Venez compléter vos semis avec la riche collection de la grainothèque.



Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 14h-17h / Mercredi 10h-12h30 et 14h-17h / Jeudi 14h-17h / Samedi 10h-12h et 14h-17h

La vigne, une culture locale d'hier et d'aujourd'hui.



Quand le vin coulait à flot.

Aujourd'hui activité associative, au Moyen-Age la culture de la vigne était l'un des moteurs de l'économie locale.



Dès le moyen-Âge, les Bénédictins ont défriché les forêts sur les coteaux de Saint-Arnoult pour y planter de la vigne. Culture permise par les règles de Saint Benoît écrites au 6^e siècle permettant aux moines de consommer une pinte de vin par jour. Cette production étanchait aussi la soif des Arnolphiens et alimentait les auberges de la commune fréquentées par les nombreux pèlerins venus se recueillir sur la sépulture d'Arnoult. Elle était même exportée à Paris. À cette époque on dénombrait au moins 6 pressoirs en ville et dans les faubourgs. Le droit de pressurage constituait un revenu important pour le prieuré. Les barriques étaient stockées dans les caves situées sous les maisons

de part et d'autre de la rue Haute, aujourd'hui la rue Charles-de-Gaulle, aux numéros 66 ancien Hostel Notre Dame, 20 Hostel Saint-Martin, 21 la Vieille École, 17 et 19 Le Panier Vert, 45 Le Petit Écu...

Les cépages les plus connus étaient : le Morillon blanc qui avait fait la réputation des coteaux de Bourgogne et le « Meunier rouge », qui sous Napoléon III faisait partie des « vins parisiens ».

Un plan de 1822 retrace les principaux vignobles, dont les appellations résonnent encore aujourd'hui sur les plaques de noms de rues de notre commune : Butte des Vignes - Côte de Chatras - Pamplune - Les Grands Meurgers - Le Clos Bouvert aux Meurgers - Les Vignes des Halles et les Buttes de Fourneaux. Soit plus de 25 hectares consacrés au précieux breuvage pour une production annuelle moyenne à l'époque de 250 000 bouteilles. Victime de la conjoncture

défavorable, crise économique, départ des hommes pour la guerre, invasions et surtout contamination par le phylloxéra et le mildiou, la vigne a disparu de nos coteaux à l'aube du XX^e siècle. Ce n'est qu'en mars 2002, qu'une poignée de passionnés réunie sous l'étiquette « Le Sarment Arnolphiens » fait revivre les traditions viticoles locales en plantant 1260 pieds de Chardonnay.

Sources : Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.



De nombreuses caves de la commune sont encore témoins de cette richesse viticole. Sur l'une d'elle, rue de l'Église on peut encore lire : « vin blanc Saint Arnoult 1843 - 1845 ».

« La production arnolphiennne de vin atteignait 250 000 bouteilles. »

Avec le retour des beaux jours, les services techniques municipaux et les entreprises interviennent surtout en extérieur. La volonté municipale est de redonner place à la nature en centre-ville par la plantation de haies et de plantes vivaces dans les parterres. Enedis a débuté ses travaux de modernisation du réseau, alors que la façade de la mairie arbore en couleurs la devise de la République.

La devise de notre république est aujourd'hui présente sur la façade la Mairie.



Les différents parterres de la commune ont été plantés de vivaces.



Le passage piéton à l'angle de la rue des Gâtines et du Docteur Camescasse est dorénavant doté de deux avertisseurs lumineux.



Une haie de 40 mètres de long a été plantée en centre-ville le long du parc Arsonneau. Une niche pour la biodiversité.



A l'entrée de la Ruelle à l'Eau, des travaux de voirie ont été menés afin d'aménager un lieu pour y stocker les poubelles des résidents de cette voie inaccessible au camion de collecte du Sictom.



L'enfouissement d'une partie du réseau électrique à l'Est de la commune est en cours rue de Nuisement. Un poste de transformation sera installé à l'entrée du terrain synthétique.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique «Avis et Réclamations», voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question > 18 mai 2021
 J'ai appelé le service astreinte samedi parce que le caniveau de la rue du Billoir déborde car complètement bouché. Je suis repassé ce matin mais rien n'a été fait. Avec les fortes pluies du moment serait-il possible de prévoir une intervention svp D'avance merci
Réponse : La société en charge de l'assainissement est intervenue le 20 mai.



Question > 19 mai 2021
 Nous sommes le 19 mai et l'Éclair du mois de mai n'est toujours pas distribué dans les boîtes aux lettres de la commune (pas la mienne en tout cas). Allez-vous faire quelque chose pour que l'Éclair du mois soit distribué en début de mois ?
Réponse : La nouvelle équipe municipale en place depuis le 25 mai veillera à ce que les Arnolphiens aient leur journal en début de mois.



Question > 20 mai 2021
 Tous les jours je passe devant ces poubelles sur le parking rue de l'Isle. Je vous laisse en juger mais c'est vraiment de pire en pire. Les gens entassent les poubelles, en y jetant n'importe quoi, tout arrive sur le parking de plus. C'est une déchèterie. N'y aurait il pas une autre solution... Même un abri propre et fermé.
Réponse : Les lieux ont été nettoyés par les services municipaux. Une réflexion pour sécuriser ce lieu est en cours.



Question > 21 mai 2021
 Bonjour, est il possible de nettoyer et entretenir le trottoir du 28B rue des Remparts? Il est non entretenu et les habitants des immeubles 25/27 rue des Remparts y font plusieurs fois par jour les besoins de leurs chiens... l'odeur n'est pas supportable. Est-il possible de mettre un panneau obligeant le ramassage des excréments canins?
Réponse : Là où le rappel au civisme est nécessaire, et cela concerne également les espaces verts entretenus à la main par les agents municipaux, ce visuel sera posé.



Question > 21 mai 2021
 Quand l'ouverture des salles d'activités ? St Rémy ou Rambouillet c'est déjà fait !
Réponse : Le 21 mai, un mail a été adressé à chaque association bénéficiant d'une mise à disposition d'une salle municipale. Il permettait dès le mardi 25 mai d'accueillir uniquement les mineurs à raison de 35 % de la capacité d'accueil de la salle concernée, puis dès le 9 juin à 65 % pour tous, adultes et enfants. La jauge ne sera plus d'actualité dès le 30 juin. Ces ouvertures de salles doivent néanmoins respecter le couvre-feu.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

L'avenir de notre commune

Nous avons prévu de réaliser un programme en 6 ans et malgré le retard dû aux imprévus que nous avons connus et vécus ensemble, il nous faudra l'achever.

Nous avons déjà commencé à réaliser certains projets encore peu visibles à ce jour et repris en cours ceux de la précédente équipe municipale, ce qui s'avère être un travail plus délicat. Certains ont d'ailleurs été arrêtés, car les événements de 2020 nous ont obligés à prendre des décisions inhabituelles.

Prendre du recul ne nous a pas empêchés d'avancer sur les projets en cours.

C'est le cas par exemple de l'avenue Henri Grivot, projet lancé et instruit par plusieurs équipes municipales depuis plus de 20 ans et que nous avons poursuivi. Nous devrions pouvoir vous présenter la finalisation de ce projet dans les prochains mois.

Nous avons aussi la chance d'avoir été sélectionnés parmi les 1600 communes éligibles au programme Petites Villes de Demain. L'objectif de ce programme national proposé par l'État est d'améliorer les conditions de vie des habitants des

villes de moins de 20 000 habitants, de redynamiser la ville et le centre-ville et de favoriser leur transition écologique. Des projets souvent trop coûteux pour qu'une commune comme la nôtre puisse l'envisager seule, alors qu'ils sont indispensables pour son développement.

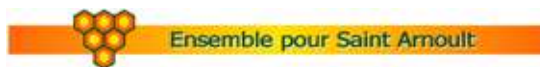
Souvent boudées et de moins en moins peuplées, nos petites villes ont retrouvé ces derniers mois leur attractivité pour leur qualité de vie. L'évidence sur la centralisation urbaine devient plus incertaine, nos comportements ont changé et notre intérêt pour l'environnement est de plus en plus présent au quotidien.

Nous sommes convaincus que le programme Petites Villes de Demain permettra à notre ville de se développer tout en respectant les habitants de la commune, en augmentant notre confort de vie et en poursuivant les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Nous avons 5 ans pour échanger avec vous, pour proposer un projet cohérent avec notre environnement, obtenir son financement et, suivant son ambition, débiter les travaux. Nous nous devons donc de démarrer rapidement.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



La majorité essaie de convaincre que tout va changer, alors qu'elle a décidé d'écarter son maire.

Une révolution de palais fomentée par une majorité qui, en avril, votait silencieusement à l'unanimité le budget et toutes les propositions de S. Guignard. Les mêmes, en mai, ont silencieusement et en secret renversé la table pour se prouver qu'ils existent.

Une querelle d'ego d'adjoints qui repartent pour un tour, dans un ordre différent, élus en silence par les presque mêmes conseillers

(silencieux un jour, silencieux toujours) qui restent toujours aussi silencieux sur les problèmes de la commune : silencieux sur les moyens de sauver la Maison médicale alors que les travaux auraient dû démarrer, silencieux sur les nombreux départs des agents qui se sauvent vers d'autres communes, silencieux sur leurs projets. Le parvis de la mairie aurait déjà dû être livré. La MJCS aurait dû être terminée à la fin de l'été. Rien n'avance.

Les élus Ensemble pour Saint-Arnoult ne resteront jamais silencieux..

Maison Elsa Triolet-Aragon

EXPOSITION PIERRE BURAGLIO

Jusqu'au 9 septembre 2021*

Tous les jours de 14h à 18h – Parc + Expo : 5€



La Maison Elsa Triolet-Aragon a le grand plaisir d'inviter Pierre Buraglio et sa fille, Claude Buraglio, pour sa réouverture au public.

Depuis plus de soixante ans, après une formation classique, Pierre Buraglio explore le monde réel confondu avec celui de la peinture, avec et sans pincesaux.

Avec des composants du monde tels des châssis de fenêtres, des paquets de gauloises bleues et autres, sorte d'éprouvé, « d'économie du pain perdu », comme avec les matériaux traditionnels du peintre occidental.

Figurative, abstraite ou s'inscrivant au delà de ce clivage traditionnel, sa production envisage le monde vécu, et l'art à travers une singulière pluralité de matériaux, de modes de faire.

La guerre comme fil rouge

Cette exposition ouvre les blessures de guerre pour découvrir le siècle passé. Elle fait dialoguer notre époque avec celles des conflits mondiaux qui ont déchiré les peuples, éprouvé tant de familles, à l'image de celle de Pierre Buraglio lui-même. Sans didactisme ni voyeurisme, les guerres sont là, concrètes, à hauteur d'homme. Avec sa fille, Claude, matériaux et sensibilités se mêlent, se combinent, se heurtent pour faire résonner aujourd'hui ces temps tragiquement déraisonnables. En contrepoint, sont proposées plusieurs pièces historiques ayant marqué la trajectoire artistique de Pierre Buraglio. Elles viennent dialoguer avec des œuvres du couple d'écrivains.

Réservation obligatoire :

www.maison-triolet-aragon.com/reservation2021

*Sous réserve des conditions sanitaires du moment.

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
& LA MAISON ELSA TRIOLET - ARAGON
PROPOSENT

du 5 juin au 4 juillet 2021

POÉSIE DANS LA VILLE

Roulez
Sautez
Tournez
Dansez
Bougez
Planez
Jouez
Rêvez
avec
les mots

« L'œuvre n'est pas jeu.
Tuais pas pour celui qui a'en fait pas devint...
Mère Anothé »

PARCOURS POÉTIQUE ET GRAPHIQUE DANS LES RUES DE LA VILLE
www.maison-triolet-aragon.com

Poésie dans la ville jusqu'au 4 juillet

Conjointement mis en place par la Maison Elsa Triolet-Aragon et la commune, le parcours poétique dédié cette année au jeu sera à découvrir dans les rues de la commune du 5 juin au 4 juillet. « Trivial poursuit », jeu de dame, morpion, mikado... et autres jeux de notre enfance seront amplifiés, détournés, revisités pour mettre en avant les vers des poètes d'ici et d'ailleurs. Notez-le sur vos tablettes. En cas d'oubli, ils ne passeront pas inaperçus.

UN TIMBRE À L'EFFIGIE D'ELSA TRIOLET



La Poste en collaboration avec la Maison Elsa Triolet - Aragon va émettre un timbre à l'effigie d'Elsa Triolet, pour honorer, après un report d'un an, le cinquantenaire de sa disparition, le 16 juin 1970. Ce timbre sera en vente en avant-première au bureau de poste de Saint-Arnoult dès le samedi 12 juin, lors du week-end hommage prévu au Moulin de Villeneuve les 12 et 13 juin. La vente nationale sera ouverte dès le lundi 14 juin.



LA FONDATION



**LE VILLAGE FONDATION
PARIS SAINT-GERMAIN**

VENEZ DÉCOUVRIR LES
ATELIERS ÉDUCATIFS, SPORTIFS ET CITOYENS
PROPOSÉS POUR LES ENFANTS & LEURS FAMILLES
EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

7 MERCREDI
JUILLET 2021
13H - 17H
PLACE JEAN MOULIN
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

ENTRÉE LIBRE
GRATUIT
PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

PROGRAMME

DES ACTIVITÉS SPORTIVES :
FOOTBALL, HANDBALL, MULTISPORT,
FITNESS...

**DES ACTIVITÉS SUR LA CULTURE
ET DE L'HISTOIRE DU CLUB :**
QUIZ ET JEUX

DES ACTIVITÉS CITOYENNES :
SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS
SECOURS ET AU HANDICAP



Yvelines
Le Département



Saint-Arnoult
en Yvelines

Spectacle musical : Sur le chemin de la boîte à joujoux.

« Il était minuit, minuit pile poil, Quand se mirent à briller de drôles d'étoiles... »

Ce grand classique musical pour enfants de Claude Debussy est narré par une conteuse malicieuse dont l'immense robe devient une véritable « boîte à joujoux » : tantôt source d'apparitions surprenantes, tantôt castelet dans lequel évoluent les marionnettes, tantôt décor à dimensions variables... L'histoire du triangle amoureux entre Polichinelle, le Soldat et la Poupée se déploie avec ludisme et féerie, portée par le souffle de quatre clarinettes.

Rendez-vous à 15h45 devant l'Office de Tourisme pour une joyeuse déambulation pleine de surprises ! Notre conteuse malicieuse vous guidera jusqu'au Cratère où un goûter sera servi aux enfants pour reprendre des forces avant d'assister à 17h à la représentation du spectacle ! (accès direct au spectacle possible à 16h45)

Tout public dès 3 ans - Ensemble None Quartet, avec le soutien du Conseil Départemental des Yvelines, de la Sacem et de la Spedidam.

**Samedi 19 juin 2021
Le Cratère**

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

**Nombre de places limité, inscription
conseillée par mail : ac@say78.fr**

Précisez le nombre d'enfants et d'adultes ainsi que votre ville et code postal.



Le Cratère renoue avec son public.



Même si la météo très humide de ce mois de mai a été propice à se réfugier dans les salles obscures, l'attente des cinéphiles est aussi grande de retrouver leur cinéma. Pour preuve les 600 entrées enregistrées dès la première semaine. Pour quelques mois encore la programmation sera établie de manière hebdomadaire. Retrouvez-là sur les pages Facebook du cinéma et de la mairie, ainsi que sur le site www.lecratere.net

4 € la place de cinéma !

Cinéma
Le Cratère

Jusqu'au 29 juin, le prix des séances programmées avant 18h est fixé à 4 € pour tous, du lundi au vendredi.

Conte musical et marionnettique
Pour toute la famille à partir de 2-3 ans

Rendez-vous à
15h45
sur le parking de
l'Office du
Tourisme
pour une
déambulation
pleine de surprises
à la rencontre
des artistes !

Un goûter
vous sera
offert à 16h30
avant le
spectacle !

NOUVELLE DATE

Sur le chemin de
La Boîte à joujoux

De Claude Debussy

Samedi 19 juin 2021

Spectacle gratuit à 17h

Cinéma Le Cratère

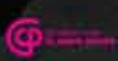
à SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

PLACE JEAN MOULIN 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Nombre de places limité,
inscription conseillée par mail : ac@say78.fr

Mise en scène Ensemble None Quartet
Marine Garcia-Garnier
Une production EIC



© Jérémie Dumbrill